

2^e Plan d'action triennal 2021-2024

de l'organisme



**Dernière version mise-à-jour et approuvée par le conseil d'administration le 28 septembre 2021
et adoptée par les membres en assemblée générale annuelle le 30 septembre 2021**

CONTEXTE

Grâce à la contribution de ses membres et de parties prenantes qui permettent à PARENTS-ESPOIR de réaliser sa mission, sa vision et ses valeurs, l'organisme se donne, avec ce 2^e plan d'action triennal 2021-2024, une nouvelle feuille de route claire et cohérente. Cette période correspond dans les faits à l'appropriation de proximité et étendue de son programme de services collectifs appelé GESPER (acronyme de Groupes d'Entraide et de Soutien de Parents Engagés dans leur Rétablissement).

Pour réaliser ce plan, PARENTS-ESPOIR souhaite contribuer à la formation et à la certification de Parents Pairs Aidants (PPA), un tout nouvel acteur social qui s'ajoutera aux Pairs et Proches Aidants existants dans le réseau de la Santé, comme au sein du nouveau Réseau GESPER. Ainsi les organismes communautaires comme au niveau des services publics de toutes les régions du Québec, il serait possible d'offrir plus de services adaptés à la situation des parents se retrouvant fragilisés au niveau de leur santé mentale, que ce soit pour : des suivis personnalisés, de l'accompagnement au niveau juridique, en plus d'ateliers de formation axés sur l'appropriation du pouvoir d'agir sur leur parentalité et leur santé mentale de façon positive, en tenant compte de la réalisation des projets de vie parents/enfant(s). Considérant des données probantes en ce qui a trait au soutien offert par des pairs, l'on contribuerait par le fait même à diminuer les symptômes de détresse et d'hospitalisation, jusqu'à augmenter le soutien (filet) social et la qualité de vie ⁽¹⁾ en l'occurrence ici des parents qui peuvent avoir un impact important sur la santé mentale de leur(s) enfant(s), autant que sur la qualité et le maintien des liens avec eux.

Enfin, les futurs PPAs ainsi que le concept GESPER représentent des services complémentaires qui, en termes de protection de la Jeunesse, rejoindraient les Recommandations de la Commission Laurent. En plus, avec eux il devient possible d'entrevoir la réduction des conséquences liées à la COVID-19 chez les familles qui pourraient mieux prévenir des troubles de santé mentale, comme des problèmes persistants et plus graves, jusqu'à la violence familiale. C'est aussi pourquoi PARENTS-ESPOIR souhaite que des objectifs d'embauche de PPAs ainsi que le financement nécessaire soient au rendez-vous dans le cadre du prochain Plan d'action interministériel en santé mentale 2021-2025.

(1) Le soutien par les pairs : une nécessité, document consulté sur le site www.mentalhealthcommission.ca > sites > files > 2016-10

MISSION

En impliquant ses membres à tous les niveaux, PARENTS-ESPOIR se donne pour mission d'élever le niveau de confiance et de conscience nécessaire à l'appropriation du pouvoir d'agir des parents qui veulent améliorer leur santé mentale et leurs conditions, tout en réalisant leur projet de vie personnelle, familiale et sociale.

VISION

PARENTS-ESPOIR aspire à être connu et reconnu comme une ressource incontournable en matière de parentalité et de santé mentale et un pilier nécessaire à la construction d'une société plus inclusive, plus juste et respectueuse des choix et des besoins des parents et de leur famille.

VALEURS

Afin de réaliser sa mission et de poursuivre sa vision, PARENTS-ESPOIR fait siennes les valeurs suivantes :

**RESPECT - CONFIANCE
COLLABORATION – ENTRAIDE
ÉPANOUISSEMENT**

Tout cela c'est sans compter que l'organisme est géré PAR et POUR des parents engagés dans leur rétablissement, avec l'aide de sympathisants depuis 2003.

Phases de création et de développement du programme GESPER de PARENTS-ESPOIR



Source : site du Réseau québécois en innovation sociale (RQIS)
<http://www.rqis.org/innovation-sociale/>

Planification stratégique 2021-2024

PARENTS-ESPOIR a identifié de nouvelles orientations, en partant des 4 enjeux de développement prévus lors de son 1^{er} plan d'action triennal 2017-2020, lesquels demeurent les principaux défis qu'il aura à relever durant le présent plan d'action triennal 2021-2024.

Enjeux

1. Augmentation du financement

L'augmentation et la diversification des revenus constituent toujours un défi important pour PARENTS-ESPOIR afin qu'il puisse se donner les moyens de réaliser sa mission de base et ses ambitions avec les ressources humaines et matérielles nécessaires.

2. Optimisation de l'offre de services

L'optimisation de l'offre de services visant à augmenter les services à donner aux parents et futurs parents, ainsi que leur qualité, demeurent importants dans une perspective d'amélioration continue et de prévention.

3. Développement organisationnel

PARENTS-ESPOIR doit poursuivre dans la voie de son développement organisationnel lequel comprend la stabilité et la durabilité de ses activités liées à sa mission de base tant au niveau local, que dans les futurs milieux qui voudront adopter le concept du programme GESPER.

4. Rayonnement de PARENTS-ESPOIR

Dans le but de devenir une ressource incontournable, l'accroissement de la visibilité et de la notoriété de PARENTS-ESPOIR constitue un enjeu important d'autant plus qu'il souhaite partager sa mission et sa vision plus largement.

Orientations

Les efforts à cet égard devront porter sur un plan financier triennal qui tiendra compte des 2 volets suivants :

- augmenter le financement public nécessaire au niveau local, comme les moyens pour d'autres milieux qui voudraient créer des Groupes d'Entraide et de Soutien de Parents Engagés dans leur rétablissement en s'appropriant le concept du Programme GESPER;
- accroître les revenus autonomes en utilisant différents moyens dans le cadre de campagnes annuelles.

L'atteinte de cet objectif passe concrètement d'ici 3 ans par les orientations suivantes :

- analyser les retombées du Programme GESPER au niveau local, en comparant les résultats suivant sa mise en place dans de futurs milieux;
- soutenir les futurs Groupes d'Entraide et de Soutien de Parents Engagés dans leur Rétablissement en favorisant la participation citoyenne et le communautarisme nécessaire au Réseau GESPER.

Trois actions principales à prévoir en voyant à agir au niveau familial de façon plus inclusive :

- former et favoriser l'intégration en emploi de futurs Parents Pairs Aidants certifiés appelés à animer le Programme GESPER ou à partager leur expérientiel au sein du réseau de Santé et des Services Sociaux;
- développer et maintenir les partenariats nécessaires au déploiement du Programme et Réseau GESPER;
- créer des outils efficaces, ex. : guides, ententes, application, plateforme, etc.

En matière de communication et de mobilisation des différentes parties prenantes :

- promouvoir les avantages de GESPER en regard de la promotion et de la prévention de la santé mentale et de la violence familiale, tout en encourageant l'implication et les collaborations entre les réseaux de services publics, privés et communautaires jusqu'au grand public;
- accroître le niveau de responsabilisation sociale pour que notre grande Famille soit plus en Santé!



**Pour en savoir plus sur PARENTS-ESPOIR et son programme GESPER
2380, Avenue du Mont-Thabor, local 200, Québec (Québec) G1J 3W7
www.parents-espoir.ca Tél. : 418 522-7167 info@parents-espoir.ca**